



## impot 0 touche AAH 860 est- ce un frein pour l obtention de la naturalisation

Par **Mamali**, le **12/07/2019** à **12:30**

Bonjour maitre

J ai depose ma demande de naturalistion le 4 decembre 2019, ayant eu un 1er refus en 2007 pour ressources insuffisantes( je travaillais à mi temps).

Depuis je touche la AAH et reconnu comme traivailleuse handicapée depuis 2013 jusqu à ce jour.le psychiatre et le médecin traitant me donne souvent des certificats pour mon invalidité pour travailler à délivrer pour cap emploi qui eux même jugent que mon etat de santé ne permet pas de reprendre une activité salariale.

J ai envoyé les documents de l handicap et les fiches d impôts biensur 0 pour les 3 dernières années puisque je touche la AAH 860 euro

Pensez vous que le fait de ne pas payer d impots et je touche l allocation d adulte handicapé puissent être un frein pour l obtention de ma naturalisation????

Je vis en france depuis 18 ans régulièrement et sans problèmes

Je vous remercie pour l intérêt que vous allez portez à la demande et vous souhaite beaucoup de succès dans votre vie professionnelle

Par **youris**, le **12/07/2019** à **15:33**

bonjour,

effectivement le fait que vous n'avez pas de ressource stables et suffisantes peut provoquer un pour refuser ou ajourner votre naturalisation.

mais ce n'est pas le seul critère et il semblerait qu'avoir la seul AAH comme seul revenu ne soit pas un obstacle à la naturalisation française.

salutations